



# Certificat de Spécialisation Aide à Domicile

En Projet pour  
Septembre 2025

EN APPRENTISSAGE

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

### Aptitudes et compétences visées :

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui intègre dans ses activités l'usage de la domotique et de l'outil numérique, en prenant en compte leur évolution dans le contexte professionnel

Le professionnel contribue au maintien de l'autonomie, il favorise la participation active de la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix. Afin de favoriser son autonomie, l'accompagnement envisagé est adapté aux capacités, aux habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur. Le professionnel participe à la mise en œuvre du projet de vie et du plan d'aide, en lien avec l'entourage et l'équipe professionnelle. Il exerce ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique. Il adopte une attitude professionnelle adaptée.

Le professionnel prend en compte en permanence dans ses activités le développement durable.

Trois blocs de compétences:

- Promotion de l'autonomie des personnes ;
- Accompagnement des enfants de plus de 6 ans ;
- Prestations de services

### Qualités requises :

- Capacités relationnelles et communication,
- Apprécier le travail en équipe
- Avoir le sens des responsabilités
- Faire preuve d'un grand sens de l'observation et de capacité d'analyse, d'autonomie
- Etre mobile

Collège  
Lycée Technologique et Professionnel  
Centre de Formation Professionnelle  
Unité de Formation par Apprentissage  
13, avenue de Reims - 02200 Soissons

St Vincent  
de Paul  
SOISSONS

# PROFIL POUR CE DIPLOME

## Public visé et Prérequis

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum :
- Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) suivants:
  - CAP Accompagnant éducatif petite enfance, CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria), CAP Agent de propreté et d'hygiène, CAP Assistant technique en milieux familial et collectif, CAP Agent accompagnant au grand âge, CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant;
- BEP accompagnement soins services à la personne
- diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social;
- certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural;
- titre professionnel Assistant de vie aux familles;
- certification professionnelle Employé familial polyvalent.

La formation est également ouverte aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144 du code de l'éducation.



## Modalités et délais d'accès

- Modalités: entretien, positionnement et recherche d'entreprises, signature d'un contrat d'alternance.
- Entretien individuel (motivation, projet professionnel, positionnement, adaptation de parcours)
- Etude du dossier de candidature
- Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge et de la signature d'un contrat d'alternance.
- Délais: «La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

# PERSPECTIVES POST-FORMATION

## Insertion professionnelle

Le titulaire de la MC Aide à domicile de niveau 3 accompagne les personnes à domicile:

- Adultes autonomes ou non;
- Personnes en situation de handicap en milieu ordinaire;
- Enfants de plus de 6 ans;
- Familles.

Il exerce ses activités au sein:

- des services d'aide et de maintien à domicile:
  - domicile privé individuel d'employeurs particuliers;
  - domicile privé individuel ou collectif par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de service ;
  - domicile partagé/résidence familiale

## Poursuite d'études

Les meilleurs élèves pourront s'orienter vers un Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne. Cependant, il faut savoir que la MC vise à former des spécialistes afin d'intégrer le monde professionnel, une poursuite d'étude n'est pas toujours envisageable.



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## Moyens et méthodes pédagogiques

### Moyens et outils utilisés:

Plateaux techniques :

Espace de réalisation des repas et de prise des repas

Espace chambre –espace salle d'eau et sanitaires

Espace bureau- détente -loisirs



### Enseignement professionnel :

Le référentiel d'activités professionnelles est structuré en trois pôles d'activités, déclinés en trois blocs de compétences:

Pôles d'activités

Pôle 1 Promotion de l'autonomie des personnes En fonction du projet de vie de la personne, du plan d'aide, le professionnel contribue à: A1.1 Réalisation de repas et accompagnement à la prise des repas A1.2 Aide aux activités de la vie quotidienne A1.3 Aide aux activités motrices et de loisirs A1.4 Aménagement des locaux

Pôle 2 Accompagnement des enfants de plus de 6 ans A2.1 Activités après l'école A2.2 Aide aux activités de la vie quotidienne

Pôle 3 Prestations de services Ces prestations de services sont hors plan d'aide. A3.1 Maintenance de premier niveau A3.2 Entretien et vigilance à domicile A3.3 Assistance administrative A3.4 Assistance pour l'utilisation de l'outil informatique

## Modalités d'évaluation

La spécialité «Aide à domicile» de mention complémentaire est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, conformément aux dispositions des articles D. 337-147 à D. 337-153 du code de l'éducation.

– La première session d'examen de la spécialité «Aide à domicile» de mention complémentaire, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2024.

## Validation

Diplôme d'Etat : MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A DOMICILE. Si le diplôme n'est pas obtenu, l'apprenant a la possibilité de maintenir le bénéfice des notes supérieures ou égales à la moyenne pendant une durée légale de 5 ans.

## Nombre de participants

- 7 participants minimum– 20maximum

## Durée de la formation

615 heures sur 1 an.

Semaines de formation par an à l'UFA



## Tarifs de la formation

Le tarif de la formation: 6172€. Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Frais de formation: Aucun frais, les frais sont à la charge de l'employeur. Article L.6211-1:«La formation est gratuite pour l'apprentie et pour son représentant légal.»

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis Employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## Accessibilité handicap

Les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap sont envisagées en fonction du secteur professionnel et du projet du candidat.

Pour toute question relative à l'accueil de personne en situation de handicap veuillez contacter le coordinateur du secteur de l'UFA et le service Handicap de l'UFR

## Taux de la session de formation 2024

Non réalisé. Première session en juin 2026



## Valeur ajoutée

- Aide à la recherche d'entreprises
- Préparation à l'élaboration des CV
- Préparation aux entretiens d'embauche
- Suivis réguliers en entreprise tout au long de la formation
- Visite d'entreprises

# COORDONNÉES

UFA Saint Vincent de Paul  
13, avenue de Reims  
CS 60193  
02200 Soissons Cedex

Tél : 03.23.59.96.30

Email :  
ufa@stvincentdepaulsoissons.net

Coordonnées du développeur de Secteur :  
k.valentin@stvincentdepaulsoissons.net

Site internet :  
www.stvincentdepaulsoissons.org

Facebook du secteur :  
www.facebook/secteursantesocial

